

SÉMINAI'R



ACCES AUX DROITS

Intervenant social, éducateur social, interprétariat et traduction

Les métiers dans le secteur social sont variés, mais ont une cause commune : venir en aide aux personnes vulnérables. S'appuyant sur des compétences, d'écoute, d'aide et de conseil, les personnes exerçant dans ce domaine viennent accompagner les personnes en difficulté dans tout type de démarches.

Le secteur social recrute, et ce principalement dans le domaine des services d'accompagnement des étrangers.

Intervenant social

L'intervenant social vient en aide aux personnes en difficultés et les épaula dans leurs diverses problématiques : intégration, logement, travail, scolarité, difficultés personnelles. Il aide ses interlocuteurs dans les démarches administratives et la connaissance de leurs droits. L'assistant social doit ainsi se tenir au courant des lois et des réglementations en vigueur.

L'intervenant social travaille généralement dans la fonction publique territoriale ou d'Etat, mais aussi pour des opérateurs d'Etats ou des associations, ainsi que dans des organismes mis en place par la Sécurité Sociale.

Compétences

- **Etre à l'écoute** : il faut savoir écouter et comprendre la situation des personnes afin de mieux les accueillir et les encadrer.
- **Discrétion** : le travailleur social est tenu au secret professionnel.
- **Organisation et polyvalence** : l'intervenant social est amené à traiter plusieurs dossiers sur plusieurs thèmes différents. Il faut savoir s'organiser dans la gestion des dossiers.
- **Connaissances en droit** : un niveau intermédiaire est exigé.

Niveau de français exigé

Un bon niveau de français est requis. L'intervenant social allophone peut être amené à utiliser sa langue maternelle.

Comment y accéder ?

Pour exercer un métier dans le social, il faut être titulaire d'un Diplôme d'Etat (DE). Les DE se préparent dans des écoles spécialisées agréées par le Ministère chargé des affaires sociales. Il faut préparer le DEASS (diplôme d'Etat d'assistant de service social). La formation permet d'obtenir un diplôme reconnu de niveau Baccalauréat+3.

Il faut postuler sur Parcoursup. Les candidats sont sélectionnés sur dossier et entretien.

Complément : Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année dans l'enseignement supérieur en France.

Perspectives d'évolution

Avec des formations complémentaires et des années d'expériences, les assistants sociaux peuvent accéder à des postes avec plus de responsabilités (chef de service, directeur d'association, conseiller technique).

Salaire

Un intervenant social gagne en moyenne 1 356 euros net mensuel.



SÉMINAIRE



ACCES AUX DROITS

Intervenant social, éducateur social, interprétariat et traduction

Educateur social

L'éducateur est un travailleur social qui travaille avec un public qui rencontre des difficultés particulières, telles que la maltraitance, le handicap ou l'intégration des publics vulnérables. Grâce à son travail, l'éducateur favorise le développement personnel, l'intégration sociale et l'autonomie des personnes.

L'éducateur social exerce en tant que salarié dans des milieux variés : internat, école, ateliers de formations, service de protection de la jeunesse... Contrairement à l'assistant social, il a une mission plus orientée sur l'action.

Compétences

- **Disponibilité, flexibilité** : dans le milieu du social, il faut souvent faire face à des imprévus et gérer des situations en urgence.
- **Maturité affective** : l'éducateur sera amené à travailler et à gérer des situations qui peuvent être éprouvantes émotionnellement. L'éducateur devra apprendre à gérer ses affects.
- **Sens de l'écoute et du dialogue** : l'éducateur social devra être à l'écoute des personnes à sa charge afin de les accompagner au mieux dans leur développement personnel et leur intégration sociale.
- **Connaissances en droit** : un niveau modéré est exigé. L'éducateur doit cependant bien connaître le domaine social et l'accès aux droits.

Niveau de français exigé

Un bon niveau de français est requis. L'éducateur social allophone peut être amené à utiliser sa langue maternelle.

Comment y accéder ?

Une formation de 3 ans est nécessaire afin de préparer le DEES (Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé). L'accès à cette formation se fait :

- Soit en intégrant un DUT – Diplôme Universitaire de Technologie – carrières sociales, option éducation spécialisée (2 ans) avec une année de spécialisation pour obtenir le DEES
- Soit via un concours d'entrée dans l'une des 80 écoles spécialisées dépendant du Ministère du Travail.

À l'issue de cette formation, l'éducateur détiendra un diplôme de niveau Baccalauréat+3.

Perspectives d'évolution

L'éducateur peut décider de se spécialiser par le biais d'une formation complémentaire (ex : licence professionnelle intervention sociale ; trouble du spectre autistique).

L'éducateur peut également devenir directeur d'un établissement social privé, conseiller technique, coordinateur de projet, conseiller conjugal et familial.

Salaire

Un éducateur spécialisé peut espérer gagner environ 1 300 euros net mensuel en début de carrière.

SÉMINAI'R



ACCES AUX DROITS

Intervenant social, éducateur social, interprétariat et traduction

Traduction / Interprétariat

Un interprète est chargé de traduire oralement un texte énoncé d'une langue à une autre. La retranscription se fait en simultané. Pour faire cela, l'interprète doit retranscrire les mots dans leur sens premier, sans recourir au mot à mot, et en conservant la justesse du ton et des nuances. L'interprète est plus dans la performance. Le traducteur, à l'inverse de l'interprète, transpose un texte écrit d'une langue à une autre. Il doit également respecter le fond et la forme du texte original.

Les métiers de la traduction et de l'interprétariat nécessitent souvent une spécialisation dans un domaine (droit, médical).

Compétences

- **Recherche** : un travail de recherche au préalable est important afin de maîtriser au mieux le sujet donné.
- **Précision** : c'est un métier où chaque mot a un sens et il n'y a pas de place pour des approximations qui peuvent dénaturer le récit retranscrit.
- **Endurant et réactif** : il faut savoir être patient et disponible pour traduire des textes parfois longs, ou des récits complexes.
- **Connaissances en droit** : en fonction du domaine, des connaissances intermédiaires ou faibles sont exigées.

Niveau de français exigé

Le niveau exigé dépend de la structure accueillante. Pour les plus professionnalisées, un bon, voire un très bon niveau de français est requis, notamment en cas de spécialisation dans un domaine technique de traduction.

Comment y accéder ?

Il faut obtenir un master ou un diplôme d'école spécialisée pour devenir interprète ou traducteur. A la suite de cela, la personne sera diplômée d'un Baccalauréat+5.

Un traducteur / interprète peut néanmoins trouver un emploi sans avoir fait ces études, et peut notamment travailler dans une ONG ou auprès d'opérateurs d'Etats qui accompagnent des personnes étrangères.

Il peut aussi travailler en tant qu'indépendant. Pour cela, il faut choisir un statut juridique pour son activité en freelance (micro-entreprise, entreprise individuelle, sociétés commerciales, portage salarial). Il faut bien se renseigner avant de se lancer en tant qu'indépendant. Des règles strictes en matière d'imposition existent.

Perspectives d'évolution

Un traducteur / interprète professionnel peut évoluer vers des postes de coordination, chef de projet et responsable de pôle traduction / interprétariat. Il peut également se tourner vers l'enseignement, le journalisme ou vers une carrière internationale.

Salaire

Un interprète / traducteur peut espérer percevoir un salaire compris entre 1 560 euros et 2 340 euros net mensuel.